



DURÉE :

**354 HEURES
EN PRÉSENTIEL
+
STAGE EN
ENTREPRISE DE
210 HEURES
(OBLIGATOIRE)**



**CHOISISSEZ LES MÉTIERS
PROMETTEURS DE L'AUDIOVISUEL**

FORMATION MONTEUR TRUQUISTE

Titre Professionnel reconnu par l'Etat



PUBLIC VISÉ :

- Demandeurs d'emplois
- Particuliers
- Reconversions professionnelles
- Salariés



PRÉ-REQUIS :

**Maîtrise des logiciels de
bureautiques**

***FINANCEMENT :**

La Formation peut être prise en charge par Pôle Emploi, la Région (qui offre une allocation de stage), le compte CPF, les OPCO et les Mission Locales

*** Une rémunération peut vous être versée pour la durée de la formation.**

Conformément à la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, nos locaux sont adaptés à la réception des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

Ne pas jeter sur la voie publique

CONTACT:



SIRIUS FORMATION

Email : sirius.formation18@gmail.com

Tel : 07 69 09 21 17

16, rue Camille Flammarion 75018 Paris



Les grandes lignes de la formation



*354h, 35h par semaine + 6 semaines de stage conventionné

* diplôme passé en fin de session, niveau bac+2

* matériel pédagogique neuf : ordinateurs, unités de prises de vue, etc...

* la formation se déroule dans un espace de co-working du 18e à Paris

* plusieurs sessions par an

* financement région, Pôle Emploi, Mission, CPF etc.

* Cette formation de monteur truquiste permet d'accéder à plusieurs métiers en tension qui offrent de multiples débouchés

LES METIERS

- Monteur,
- Étalonneur,
- Truquiste,
- Conseiller en effets spéciaux,
- Motion-designer,
- Assistant-monteur
- Assistant de postproduction,
- Monteur truquiste
- Technicien vidéo,
- Chef monteur,
- Infographiste 2D/3D
- Créatif visuel

LES SECTEURS D'ACTIVITE

- Agence de publicité
- Département communication des entreprises
- Chaîne de télévision
- Société de post-production cinématographique
- Société de production audiovisuelle, cinématographique
- Studio de développement de jeux vidéo
- Studio de films d'animation

Le dossier de financement peut être pris en charge totalement par la Région via le dispositif AIRE 2. La prise en charge de la Région peut aller jusqu'à 100% du devis total. Le stagiaire bénéficie alors du statut de "Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré". S'il ne perçoit pas d'allocation chômage, une allocation lui sera allouée par la Région sur la base de 685€ par mois pour les plus de 26 ans et de 500€ pour les moins de 26 ans.